



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101738>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-101738**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MUSEE DU LOUVRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004623700012

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2847349&orgAcronyme=f5j>

Identifiant interne de la consultation : 2025-119M

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Margault Ménard

Adresse mail du contact : Margault.menard@louvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140205538

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 : Qualité et valeur technique de l'offre = 60% Sous-critère 1.1 : Qualité de la fourniture et de la construction de la menuiserie et mise en oeuvre = 15% Sous-critère 1.2 : Qualité de la fourniture et de la construction de la miroiterie/vitrierie/métallerie et mise en oeuvre = 15% Sous-critère 1.3 : Qualité et méthodologie de la mise en peinture et des finitions = 10% Sous-critère 1.4 : Méthodologie et planning =15% Sous-critère 1.5 : Eco-responsabilité de l'offre relative au projet - méthodologie =5% Critère 2 : Prix 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUES POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE "RODIN, MICHEL-ANGE" (Lot 1)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45343200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement muséographique de l'exposition temporaire « Rodin, Michel-Ange » présentée dans l'espace d'exposition temporaire du Hall, du 15 avril 2026 au 20 juillet 2026, impliquant : - Phase 1 - Montage de l'exposition : correspondant à la réalisation des plans d'exécution, la fabrication et la réalisation des travaux de montage et d'agencement en vue de la présentation de l'exposition ; - Phase 2 - Démontage de l'exposition : correspondant au démontage et à l'évacuation des mobiliers réalisés dans le présent marché. L'ouverture de l'exposition est prévue pour le 15 avril 2026. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le dossier graphique (plans, etc.).

Lieu principal d'exécution du marché : Musée du Louvre

Durée du marché (en mois) : 9

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : I. Procédure : le présent marché est passé selon la procédure adaptée ouverte en application des articles R2123-1 et L2123-1 du Code de la commande publique. II. L'ensemble des travaux ou prestations relatifs à l'exposition temporaire « Rodin, Michel-Ange » sera réalisé en deux (2) lots (allotissement conformément aux articles L.2113-11 et R.2113-1 du Code de la commande publique), chaque lot faisant l'objet d'un marché propre, et réparti de la manière suivante : N° LOT Intitulé/corps d'état Lot 01 TRAVAUX D'AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUES POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE « RODIN, MICHEL-ANGE » [objet du présent marché] Lot 2 EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE « RODIN, MICHEL-ANGE » [Non concerné par le présent marché] La présente consultation porte sur le lot 1. Pour suivre le déploiement des prestations dans le temps, effectuer les vérifications et les paiements, le marché est découpé en deux phases techniques (phases d'exécution) permettant de distinguer les prestations et leur lisibilité au marché : - Phase 1 - Montage de l'exposition : correspondant à la réalisation des plans d'exécution, la fabrication et la réalisation des travaux de montage et d'agencement en vue de la présentation de l'exposition ; - Phase 2 - Démontage de l'exposition : correspondant au démontage et à l'évacuation des mobiliers réalisés dans le présent marché. III. Variantes/Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Le marché ne comporte pas de PSE. IV. Précisions sur la durée et les délais d'exécution des prestations : Le marché prend effet à compter de sa date de notification, conformément aux articles R. 2182-4 et R. 2182-5 du Code de la commande

publique. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution et à la réception complète des ouvrages et s'achève à la réception de la phase 2. V. Les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. VI. Négociation : L'EPML pourra mettre en oeuvre une phase de négociation, dans les conditions présentées ci-après. En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML se réserve la possibilité de ne pas mettre en oeuvre une phase de négociation. L'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociation, elle se tiendra avec les trois (3) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à trois (3), dans les conditions présentées ci-après. La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier. La négociation s'organise de la manière suivante : - échanges écrits (fax et /ou mail et /ou courrier électronique via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML ou en visioconférence Microsoft TEAMS (accessible depuis un navigateur internet) au regard de la situation sanitaire, et respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation a une valeur contractuelle. A l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées font de nouveau l'objet d'un classement par ordre décroissant. Après analyse des offres suivant les critères de jugement, l'EPML établira un classement. Les offres seront classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée sera retenue et le marché sera attribué à son ou ses auteur(s) sous réserve que le candidat retenu remette dans les délais les documents visés à l'article 9 du RC. VII. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VIII. Visite : Les candidats peuvent participer à une visite facultative dont les modalités sont définies à l'article 8 du Règlement de Consultation. IX. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accessetcoordonnees>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2025